



Léga-Cité reconnu par Le Point pour la deuxième année consécutive

Nous avons eu le plaisir, l'année dernière, de découvrir que Léga-Cité ressortait parmi les premiers cabinets français en droit immobilier, au gré d'un sondage réalisé par la société Statista – dont le sérieux, il est vrai, n'est guère à discuter... -, dans le cadre d'une enquête réalisée par le magazine Le Point.

Ce jour, ça n'est pas sans fierté que nous apprenons qu'il en est à nouveau ainsi, cette année.

La compétence et la réactivité à laquelle nous avons toujours été attachés se trouvent de la sorte une fois de plus récompensés.

Et, nous vous le devons aussi !

Un grand merci à tous pour votre confiance et votre fidélité.



Si vous souhaitez n'être plus destinataire de notes d'actualité périodiques,
n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous le précisant seulement en réponse à la présente.

